



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Coordination lycéenne de Montpellier FSU 34 – SOLIDAIRES 34

Liberté de manifester bafouée dans l'Hérault

La FSU et l'union syndicale Solidaires 34 avec la Coordination Lycéenne de Montpellier, ont déposé une déclaration de manifestation auprès de la préfecture pour le samedi 31 octobre.

La préfecture s'est montrée inflexible sur le parcours qui selon elle doit éviter le centre-ville, bien au-delà du périmètre de l'Écusson et sur la dispersion qui doit s'effectuer au plus loin du centre-ville, (au Parc Montcalm cette fois ci), en nous enjoignant d'organiser des activités pour que cette dispersion s'étale dans le temps. Les nombreuses propositions alternatives que nous lui avons faites ont toutes essuyé un refus alors qu'elles respectaient le périmètre officiellement interdit par la Préfète de l'Hérault.

La coordination lycéenne de Montpellier, la FSU et Solidaires 34 n'ont pas vocation à servir de supplétifs de la préfecture pour rendre invisible la colère sociale et ont donc retiré leur déclaration de manifestation.

Il s'agit clairement pour la préfecture de l'Hérault de remettre en cause le droit constitutionnel des citoyen·es à manifester et de tenter de légitimer l'usage de la force contre les manifestant·es qui oseront exercer leur droit à porter publiquement leurs revendications samedi. La coordination lycéenne de Montpellier, la FSU et l'union syndicale Solidaires 34 continueront à se battre pour défendre les libertés publiques.